

# GLOESENER Michel

(1792 - 1876)

Hautcharage

## Patents (details)

The following sources form the basis for reconstructing GLOESENER's patent portfolio as shown under "Patents (listing)":

- 1) LE ROY commented in 1869: <sup>1</sup>

*Nous ne pouvons songer à énumérer ici les instruments et appareils de tout genre que M. Gloesener a conçus et exécutés le premier, non plus que ceux dont le perfectionnement lui est dû. La liste que nous avons sous les yeux, et qui ne comprend pas ceux qui ont figuré à l'Exposition universelle de Paris en 1867, ne s'étend pas à moins de 102 numéros. A côté des instruments destinés à rendre palpable la démonstration des théories du physicien, nous en trouvons d'autres d'une utilité pratique immédiate: galvanoplastie, production électrique du mouvement, application de l'électricité à la médecine, chronoscopes et horloges, télégraphes surtout (systèmes nouveaux ou perfectionnements de détail), rien n'est resté stationnaire, rien, dans ce domaine spécial, n'est resté indifférent à l'infatigable chercheur. Les lecteurs intéressés pourront compter ses écrits, ainsi que les descriptions qui accompagnent ses brevets (14 janvier et 5 juillet 1851, 28 avril 1855, 29 septembre 1856, 5 juillet 1858, 28 février 1862, 8 février 1864 et 8 mars 1867). Quant aux objets exposés en 1867 (ensemble 20 appareils), ils ont été sommairement décrits dans une notice intitulée: Appareils électriques de M. Gloesener, et distribuée aux visiteurs des merveilles du Champ-de-Mars.*

- 2) Annuaire de l'Académie Royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique wrote in 1878: <sup>2</sup>

*Bien que M. Gloesener ait fait de cette invention [appareil télégraphique] l'objet d'un brevet pris en Belgique, et de publications faites dans des ouvrages scientifiques, les constructeurs des divers pays n'ont pas manqué de s'en emparer, et de la faire breveter, même en Belgique. Le caractère désintéressé et paisible de notre savant ne lui a pas permis jusqu'à présent de revendiquer des droits incontestables.*

- 3) TOMSIN divides GLOESENER's technical achievements into 3 fields:

*A - Appareils télégraphiques*

*B - Horloges électriques*

*C - Chronographes et chronoscopes*

- 4) GLOESENER mentions the existence of some of his early patents in his book entitled "Traité général des applications de l'électricité" published in 1861. <sup>3</sup>

page 31:

*J'ai introduit dans la construction de mon appareil [télégraphes à aiguilles] deux perfectionnements, qui en augmentent considérablement la force motrice, en la doublant et la triplant même, s'ils sont convenablement disposés.*

*Le premier consiste à employer trois aiguilles aimantées au lieu de deux, comme le fait M. Wheatstone. Deux d'entre elles forment un système compensé et ont un centimètre de largeur et environ 10 de longueur. La troisième, adaptée à l'axe devant le cadran, sert d'indicateur des signaux; elle est moins large que les autres, et est rapprochée autant que possible du multiplicateur. Le second perfectionnement, beaucoup plus important que le premier, consiste dans l'emploi simultané d'un multiplicateur et de deux électro-aimants placés, l'un près du pôle austral, et l'autre près du pôle boréal de l'aiguille, à la face postérieure du multiplicateur, de telle façon que leurs actions soient toujours simultanées et conspirantes.*

<sup>1</sup> Alphonse Le Roy, *Liber Memorialis, L'Université de Liège, 1869, page 665*

<sup>2</sup> *Annuaire de l'Académie Royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1878, Volume 44, page 316*

<sup>3</sup> *Michel Gloesener, Traité général des applications de l'électricité, 1861, Tome premier*

*C'est surtout l'influence de ces électro-aimants placés à la distance de 10 millimètres de l'aiguille, comme nous le verrons, qui produit l'accroissement notable de force motrice de mon appareil.*

*Ces deux moyens, je les indique comme des perfectionnements importants dans une demande de brevet, en date du 14 janvier 1851; et dans ma lettre cachetée, en date du 1er octobre 1850, <sup>1</sup> adressée à l'Académie de Bruxelles, je recommande, pour la construction des Télégraphes à aiguilles, l'emploi de deux électro-aimants conjointement avec un multiplicateur à aiguille astatique.*

page 94:

*Le premier, j'ai proposé l'emploi des électro-aimants dans les télégraphes à aiguilles. Dès le 6 octobre 1850, <sup>2</sup> j'avais déposé à l'Académie des Sciences de Bruxelles, dans un paquet cacheté, une notice dans laquelle je démontrais l'avantage qu'il y a de combiner un électro-aimant avec un multiplicateur pour accroître la puissance motrice dans les télégraphes à aiguilles. Dans ma demande de brevet, en date du 5 juillet 1851, brevet accordé le 16 septembre suivant, je présentai les dessins d'un télégraphe à une seule aiguille composé de deux électro-aimants et d'une très légère palette aimantée sans multiplicateur. Ce télégraphe fut essayé à la station des Guillemins, à Liège, en présence de M. Vincent, ingénieur de l'État.*

page 123:

*Le mécanicien de Bruxelles se sert de deux appareils semblables, dont l'un est placé à la station qui donne les signaux, et l'autre à celle qui les reçoit. Le courant fait marcher à la fois les aiguilles des deux appareils; l'une indique les lettres à envoyer, et l'autre les lettres transmises. Ces aiguilles devront toujours être d'accord dans leur marche.*

*J'avais recommandé cette manière d'opérer dans ma demande de brevet en date du 4 juillet 1851, <sup>3</sup> et dans une de mes notices adressées à l'Académie des Sciences de Bruxelles. Ma manière de voir sur les différents modes de transmettre les signaux est exposée au paragraphe IX.*

page 145:

*En 1858, j'ai construit et fait breveter en Belgique, un télégraphe complet, qui gaufré et écrit à l'encre d'imprimerie les signaux sans pile locale à de grandes distances. Au lieu de gaufrer les dépêches, on a ajouté, du moins en France et en Belgique, une disposition particulière due aux frères Digney, qui permet de les écrire avec de l'encre d'impression; mais cette modification n'a pu dispenser, que je sache, jusqu'à ce moment, de se passer d'un relais et d'une pile locale, quand il s'agit de transmettre à de grandes distances.*

---

<sup>1</sup> 6 October 1850 ?, cf citation page 94

<sup>2</sup> 1 October 1850 ?, cf citation page 31

<sup>3</sup> should be "5 juillet 1851", cf citation page 123